

# Fiche d'inscription 2021-2022 Jeunes Club : Les Grimpeurs Briochins



**A retourner à :** DEVEMY Adrien, 8 La ville GILBERT, 22520 BINIC

La fiche d'inscription doit être accompagnée du montant correspondant à vos choix, d'un certificat médical\* ou de l'attestation santé (ci-dessous)

\*certificat médical obligatoire pour une première inscription ou pour faire de la compétition

- **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte**
- **Toute année commencée ne sera pas remboursée**

### Cadre réservé au Club

<input type="checkbox"/>	Chèque bancaire	<input type="checkbox"/>	Chèque vacances	<input type="checkbox"/>	Coupons Sport
--------------------------	-----------------	--------------------------	-----------------	--------------------------	---------------

Inscription Ados 12-18 ans (12 ans au 31/12 de l'année en cours)		
<input type="checkbox"/>	Nouvelle inscription	160 €
<input type="checkbox"/>	Renouvellement	150 €
Inscription Jeune 8-12 ans (12 ans au 31/12 de l'année précédente) <b>Mercredi</b>		
<input type="checkbox"/>	Nouvelle inscription	140 €
<input type="checkbox"/>	Renouvellement	130 €
Inscription Jeune 8-12 ans (12 ans au 31/12 de l'année précédente) <b>Samedi</b>		
<input type="checkbox"/>	Nouvelle inscription	140 €
<input type="checkbox"/>	Renouvellement	130 €
Inscription Famille		
<input type="checkbox"/>	Famille <sup>1</sup> Nouvelle inscription	140 €
<input type="checkbox"/>	Famille <sup>1</sup> Renouvellement	120 €
<sup>1</sup> Licence famille = Tarif réduit pour la troisième personne et plus d'une même famille ou résidant à la même adresse.		
<input type="checkbox"/>	<b>Pour votre ré-inscription si vous avez opté pour la remise covid</b>	<b>- 60 €</b>

## Options

Garanties assurance (Choix supérieur)		
Options au choix (à cocher)	Base + 3 € <input type="checkbox"/>	Base ++ 10 € <input type="checkbox"/>

Pour Adulte, Jeune ou Famille				
Options au choix (à cocher)	Ski de piste 5 € <input type="checkbox"/>	VTT 30 € <input type="checkbox"/>	Trail 10 € <input type="checkbox"/>	Slackline/Highline 5 € <input type="checkbox"/>
Indemnités journalières optionnelles (à cocher)	IJ-1 18 € <input type="checkbox"/>	IJ-2 30 € <input type="checkbox"/>	IJ-3 35 € <input type="checkbox"/>	

<input type="checkbox"/>	<b><u>T-Shirt obligatoire en compétition</u></b>	T-Shirt adultes homme col en V K357 : <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL	T-Shirt enfant GI6400B
<input type="checkbox"/>	10 €	T-Shirt adultes femme col en V K381 : <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL	<input type="checkbox"/> 9-11 ans
<input type="checkbox"/>	ou	Débardeur adultes femme K361 : <input type="checkbox"/> XS <input type="checkbox"/> S <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> XL <input type="checkbox"/> XXL	<input type="checkbox"/> 12-14 ans
<b>TOTAL GENERAL</b>			

Nouvelle inscription       Renouvellement       Numéro de licence : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Pour recevoir votre attestation de licence 2021-2022 et vos codes de connexion à l'espace licencié du site de la FFME ([www.ffme.fr](http://www.ffme.fr)), vous devez **obligatoirement** fournir une adresse électronique (écrire **lisiblement**) :

\_\_\_\_\_ et/ou un numéro de tél portable : \_\_\_\_\_

➤ **Première licence**

\* certificat médical :    loisir       compétition     alpinisme     prescription sport santé

(Alpinisme = activité d'alpinisme pratiquée au-dessus de 2500m comportant un séjour d'au moins une nuit à cette altitude ou au-dessus).

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établie par le docteur \_\_\_\_\_ le \_\_/\_\_/\_\_\_\_ et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques indiquées par mon médecin.

➤ **Renouvellement de la licence**

Si vous pratiquez l'alpinisme, renouveler le certificat médical chaque saison et compléter :

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication aux sports statutaires de la fédération établie par le docteur \_\_\_\_\_ le \_\_/\_\_/\_\_\_\_ et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques. loisir       compétition

Pour toutes les autres activités, vous avez transmis un certificat médical au cours de l'une des 2 saisons précédentes. Le questionnaire de santé que le club va vous remettre est à compléter chez vous. Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter, si l'une des réponses est positive vous devez fournir un nouveau certificat médical et compléter ci-dessus.

➤ **Attestation de santé :**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ en ma qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_ qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques. loisir     compétition

Personne à prévenir en cas d'urgence : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

➤ **Autorisation parentale pour les mineurs :**

Je soussigné(e),  Madame  Monsieur \_\_\_\_\_ Agissant en qualité de représentant légal

Autorise  ma fille  mon fils \_\_\_\_\_

- à participer aux différentes activités du club,
- à participer aux compétitions d'escalade organisées par la FFME
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association,

Autorise le club :

- à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club et à les diffuser auprès de ses partenaires, des médias et des éventuels supports internet utilisés par le club.
- à prendre toute disposition utile en cas d'accident

**Autorise toute personne agréé par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur (\*).**

(\*):En application de l'article 7 du décret n° 2001-35 du 11 janvier 2001 relatif aux examens et prélèvements autorisés pour la lutte contre le dopage. L'absence d'autorisation parentale est regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

À \_\_\_\_\_, le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature :